



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-41807>

Département(s) de publication : 26

Annonce n° 26-41807

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : VILLE DE MONTELMAR

Correspondant : le Maire

Adresse : Hôtel de Ville, Place Emile Loubet, B.P. 279 26216 MONTELMAR

Coordonnées :

Téléphone : 0475531074

Télécopieur : 0475002539

Courriel : dcpaj@montelimar-agglo.fr

Adresse internet : <https://www.montelimar.fr/commandes-publiques/en-cours/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.montelimar.fr/commandes-publiques/en-cours/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Mission de conception urbaine, paysagère et technique pour le quartier du FUST MEYER

Lieu d'exécution : Hôtel de Ville, 26216 MONTELMAR

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La mission confiée au prestataire aura pour objectif prioritaire : - d'actualiser et de préciser les orientations du plan directeur au vu du SPR, - d'encadrer la transformation des espaces publics et de l'habitat au moyen de prescriptions urbaines et architecturales partagées avec l'avis de l'ABF, - de produire des documents opérationnels ciblés (techniquement réalistes et compatibles avec les contraintes de terrain, notamment en matière de réseaux et de topographie), sur les secteurs identifiés comme prioritaires à aménager

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

6 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 03/06/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

2026S0007

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.montelimar.fr/commandes-publiques/en-cours/> Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, BP 1135 38022 Grenoble Tél : 0476429000 Fax : 0476422269 Mel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Les recours applicables aux contrats de la commande publique sont : - soit, avant la signature du marché, le référé précontractuel conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du Code de justice administrative, - soit, après la signature du marché, un recours en plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R.411-1 et R.421-7 du Code de la Justice Administrative, et dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, - soit, après la signature du marché, un référé contractuel dans les formes et délais mentionnés à l'article R.551-7 du Code de justice administrative après la conclusion du contrat. Modalités de retrait du dossier de consultation : Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info/>. Modalités de remise des offres : Les offres doivent être déposées de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info/>. Les copies de sauvegarde et les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être adressés à : Maison des services publics Service commande publique 2ème étage sud 1 avenue St Martin 26200 Montélimar Contact : Ville de Montélimar Téléphone : 04 75 53 10 74 Le marché sera conclu avec un opérateur économique unique ou un groupement d'opérateurs économiques solidaires ou conjoint ayant un mandataire solidaire. Le candidat ne peut pas répondre à la fois en tant que titulaire et en tant que membre d'un groupement. Les candidats devront disposer de minima des compétences en : - Architecte Urbaniste avec compétence en architecture du patrimoine

- Paysagiste - Économiste (VRD, construction et montages immobilier) Compétence facultative :
Illustrateur/infographiste S'il l'estime nécessaire, le pouvoir adjudicateur pourra organiser une audition avec les 3 candidats classés en première, deuxième et troisième position à l'issue d'une première analyse opérée dans les conditions et selon les critères prévus à l'article 5 du présent règlement de la consultation. Si elle est organisée, cette audition se tiendrait en présentiel (dans les locaux de la ville de Montélimar) ou en visio. Une convocation serait adressée en temps utile aux candidats sélectionnés

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : VILLE DE MONTE LIMAR

Adresse : Hôtel de Ville, 26216 MONTE LIMAR

Coordonnées :

Téléphone : 0475531074

Télécopieur : 0475002539

Courriel : dcpaj@montelimar-agglo.fr

Adresse internet : <https://www.montelimar.fr/commandes-publiques/en-cours/>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/04/2026